



**Solidaires, unitaires, démocratiques**

**Guyancourt-Aubevoye**

1 Avenue du Golf  
78288 Guyancourt Cedex  
API TCR LOG 0 60

☎ 01 30 03 22 93 (Guyan.) 02 32 77 63 09 (Aube.)

☎ 06 08 24 23 15 (Guyan.) 06 82 45 48 18 (Aube.)

☎ 01 30 03 22 94 (Guyan.) 02 32 77 61 45 (Aube.)

E.mail : [tcr.sud@freesurf.fr](mailto:tcr.sud@freesurf.fr)

le 28 novembre 2000 numéro 41

## LE ROLE D'UN SYNDICAT.....

En France, c'est vers 1791 qu'apparaissent les mutuelles mais il faudra attendre 1840 pour voir, avec la révolte des canuts de la Croix-Rousse à Lyon, apparaître les syndicats dans notre pays.

Depuis cette époque de nombreux mouvements sociaux ont eu lieu. Une des grandes grève à été le Front Populaire en 1936 qui a permis entre autre la création des congés payés (15 jours). La 3eme semaine a été obtenue en 1955 après une grève dure aux chantiers de Nantes et Saint-Nazaire, la 4<sup>ème</sup> dans les années soixante.

=> Chaque droit social a été conquis par des la lutte des salariés.

Mars 1841	8 heures de travail pour les moins de 12 ans, 12 heures de 12 à 16 ans
mars 1848	10 heures à Paris et 11 heures en Province
1906	Repos hebdomadaire obligatoire, le dimanche devient jour chômé
Juin 1936	Instaurations des 40 heures.
loi du 25 mars 1941	A la veille de la guerre, l'horaire hebdomadaire minimal est porté à 48 heures
1968	Retour progressif vers les 40 heures

## ...ET CELUI DES « REALISTES »

Si depuis des décennies, le patronat, aidé par les différents gouvernements, revient sur les acquis de la classe ouvrière, ce n'est pas une raison pour que certains syndicats s'engouffrent tête baissée dans cette politique en signant n'importe quoi après avoir fait semblant d'hésiter. A les croire, toutes les revendications de nos parents et leurs conquêtes sociales étaient de la démagogie. En 1789, il était utopique de crier " vive la liberté ". Ceux qui criaient, avaient pourtant raison.

Imaginons seulement un instant une vie de salarié sans droits sociaux, droits sociaux que les « managers » voudraient conquérir pour mieux les supprimer.

On ne doit pas, comme certains syndicats d'aujourd'hui se contenter de réclamer juste ce que le patron veut bien accepter de "donner".

Ce sont encore les mêmes qui nous reprochent de refuser les accords que nous propose la direction, que ce soit sur les 35 heures et la flexibilité ou sur les différentes primes, ces sommes ne rentrant ni dans les cotisations de la sécurité sociale ni pour les calculs de la retraite.

## ET LES SALAIRES

Quand le prix de l'essence augmente, quand c'est le tour du gaz, des transports ou autre, il augmente pour tout le monde pareil.

Ces augmentations ne sont pas hiérarchisées et il n'y a pas de raisons pour que les trop rares augmentations de salaire le soient.

Nous ne voulons pas non plus des primes saupoudrées, qu'elles aient le nom d'intéressement, de participation, de suggestions ou autres.

Les primes d'intéressement ou de participation avantagent avant tout les gros coefficients et les hauts salaires car ce sont eux qui touchent le plus. Une organisation qui ne s'occupe que de sa catégorie et ne défend que ses intérêts ne mérite pas le nom de syndicat

Chez Renault il y a tellement de primes diverses que la direction est incapable de nous en faire une liste. Dès qu'il y a un conflit quelque part, elle accord une prime (ou une avance sur la prime à venir), prime de vestiaire, d'atelier, de langue etc.

Nous venons au travail pour un  salaire fixe et décent  et non pour des primes aléatoires

**OUI CE QU'IL NOUS FAUT CE SONT 1500 FF  
SUR LE SALAIRE DE BASE.**

**CELUI QUI SE BAT PEUT PERDRE CELUI QUI SE BAT PAS, A DEJA TOUT PERDU**

Prenez contact avec nous

par téléphone  
par portable  
par courrier

01 30 03 22 93  
06 08 24 23 15  
API : TCR LO6 0 60

par fax  
par E.mail

01 30 03 22 94  
tcr.sud@freesurf.fr